



Société de protection
des plantes du Québec

Quebec Society for the
Protection of Plants

Echos Phytosanitaires
Bulletin de nouvelles de la S.P.P.Q.

Numéro 43, octobre 1991

UN MOT DU PRÉSIDENT

L'arrivée des couleurs automnales représente, pour plusieurs d'entre nous, une saison de bilan sur les travaux en cours et une d'élaboration sur les nouveaux projets pour les temps à venir.

A la Société de protection des plantes du Québec, l'assemblée annuelle de juin dernier nous a permis de mieux situer la phytoprotection dans une agriculture durable grâce à la diversité et la qualité des conférenciers invités. L'assemblée annuelle est une activité des plus importantes pour la Société afin de maintenir des liens privilégiés entre ses membres. C'est ainsi que les organisateurs ont déployé une énergie considérable afin que cet événement soit des plus réussis et appréciés des membres. Je tiens à remercier vivement Michèle Roy, Léon Tartier, Michel Caron, Peter Neumann et Alain Devaux pour les efforts et le temps consacrés à l'organisation de cette assemblée annuelle fort intéressante.

Je remercie également tous les conférenciers et les personnes ayant présenté une communication scientifique. Je profite de l'occasion pour souligner l'importance de la participation des membres à l'assemblée annuelle. Cette participation est le geste tangible qui sert à démontrer votre intérêt pour la Société ainsi que la reconnaissance envers les organisateurs.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier Peter Neumann pour le travail qu'il a réalisé comme président de la Société ainsi que Michèle Roy, Alexandre Mailloux et Daniel Cloutier pour leur participation en tant que directeurs.

Je profite de l'occasion pour souhaiter un vif succès à Gérard Gilbert, Dominique Lequéré, Gaston Laflamme et Glen Letendre, comme nouveaux directeurs et à Richard Bélanger, comme vice-président. Léon Tartier et Alain Devaux, respectivement secrétaire et trésorier, méritent des remerciements pour le travail déployé au sein de la société. Nous leur en sommes des plus reconnaissants.

La revue Phytoprotection demeure un élément des plus vivants de la Société. Guy Boivin a réalisé, avec son équipe, un travail considérable pour maintenir et bonifier la qualité de la revue. Le poste d'éditeur de Phytoprotection est maintenant sous la responsabilité de Anne Légère. Son dynamisme et sa détermination permettront à Phytoprotection de continuer à rayonner et à représenter fièrement la Société.

Finalement, la Société portera un regard pour la prochaine année sur l'édition du livre "Les maladies des plantes au Canada". Quant à l'équipe de la future assemblée annuelle, qui se déroulera à Québec, elle a déjà débuté son travail. Nous leur souhaitons beaucoup de succès. N'hésitez donc pas, si vous avez quelques intérêts pour vous impliquer au sein de la Société, il y a certainement une place pour vous.

Michel Lacroix, président

Secrétariat:

Station de Recherches, M.A.P.A.Q.

C.P. 480

St-Hyacinthe, Québec J2S 7B8

Tél.: (514) 774-0660 Fax: (514) 773-9806

**PROCES-VERBAL DE LA 83^e ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA
SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC
TENUE A SAINT-HYACINTHE LE 6 JUIN 1991**

1. Le président P. Neumann ouvre la réunion à 16:00 heures en présence de 45 membres de la Société.
2. L'ordre du jour est alors adopté sur une proposition de G. Emond, appuyé par P. Thibodeau.
3. Le secrétaire, L. Tartier, fait ensuite la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle 1990. Celui-ci est adopté sur une proposition de M. Caron, appuyé par M. Guibord.
4. Affaires découlant du procès-verbal:
 - reconnaissance de la Société comme organisme de charité; pas encore réglé, à poursuivre
5. Rapport du président, Peter Neumann. Annexe 1.
6. Rapport du trésorier, Alain Devaux. Annexe 2.
 - Adopté sur une proposition de M. Guibord, appuyé par S. Pouleur.
7. Rapport de la rédactrice en chef de Phytoprotection, Anne Légère. Annexe 3.
 - Adopté sur une proposition de M. Letendre, appuyé par M. Guibord.
8. Rapport d'Echos phytosanitaires, G. Bélair
 - Pas de rapport cette année
9. Rapport du comité des noms des maladies des plantes. G. Emond nous résume les travaux du comité au cours de l'année et nous présente en primeur ce que sera la nouvelle liste des noms des maladies des plantes dans quelques mois après quelques retouches finales. Il en profite pour distribuer une copie de cette liste aux collaborateurs du comité.
10. Rapport du comité des noms d'insectes: c'est au point mort. Personne ne semble manifester de l'intérêt pour ce comité.
11. Rapport du comité publicité, recrutement et futurs congrès: la réunion 1992 aura lieu à Québec et le président du comité organisateur sera Louis Bernier de la Faculté de foresterie et géodésie de l'Université Laval.
12. Rapport du comité du glossaire des termes utilisés en Phytoprotection. Voir annexe 4 pour rapport présenté par R. Desrosiers.
13. Vote sur l'augmentation de la cotisation, telle que présentée dans l'avis aux membres et expliquée par M. Caron. L'augmentation de 20\$ à 30\$ pour les membres réguliers sans toucher les étudiants est acceptée à l'unanimité.
14. Nouveaux membres: 14 nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité sur une proposition de P. Thibodeau, appuyé par M. Caron. Ce sont:

Bernard Beaulieu
Carole Beaulieu
Glen Letendre

Service de phytotechnie, St-Hyacinthe
Faculté des sciences, Université de Sherbrooke
ICI Chipman

Carole Beaulieu	Faculté des sciences, Université de Sherbrooke
Glen Letendre	ICI Chipman
François Rocque	Corporation de développement de Laval
Josée Boisclair	Service de phytotechnie, Québec
Patrick Hamel	I.T.A. - St-Hyacinthe
Christine Lavoie	I.T.A. - St-Hyacinthe
Suzie Le Sauter	Coopérative fédérée
Julien Mercier	FSAA - Université Laval
Jocelyne Lessard	
Javier Gracia	Macdonald College
Gilbert Morvan	BASF Canada
Marc G. Fortin	Macdonald College
Johanne Caron	Université Laval
Leila Dehbi	Tourbières Premier

La SPPQ compte maintenant 200 membres.

15. Rapport du comité des résolutions: M. Guibord et C. Ritchot présente les résolutions suivantes:

IL EST RESOLU que des remerciements soient adressés:

- au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la subvention de 1500\$ accordée à la SPPQ pour l'aider à financer la revue Phytoprotection et ses autres activités.
- aux membres commanditaires qui, par leur contribution, ont rendu possible la tenue de la 83e assemblée annuelle, en particulier le symposium d'aujourd'hui sur la Phytoprotection dans une agriculture durable.

IL EST RESOLU que des remerciements et des félicitations soient adressés aux conférenciers qui nous ont livré aujourd'hui des présentations de qualité et de la matière à réflexion sur le sujet traité.

IL EST RESOLU que des félicitations et une main d'applaudissements soient adressées aux membres du comité d'organisation de cette 83e assemblée de notre Société pour la qualité des conférenciers, pour le succès dans la recherche de commanditaires, leurs efforts, l'envergure et le dynamisme qui est un signe de l'importance du secteur de la protection des plantes dans la société présente et à venir.

IL EST RESOLU que des remerciements soient adressés à Raymond Martin, directeur du Service de phytotechnie de St-Hyacinthe et à son personnel (Jeannine Cormier, Linda McCaughan, Ginette Laplante).

IL EST RESOLU que des remerciements soient adressés à Guy Boivin qui a fait un travail de grande qualité pendant cinq ans à titre de rédacteur en chef de notre revue scientifique Phytoprotection.

IL EST RESOLU qu'une résolution d'appui et de félicitations soit adressée:

- à Anne Légère qui a pris la relève comme rédactrice en chef de notre revue;
- à Guy Bélair pour son travail à Echos phytosanitaires

IL EST RESOLU que des félicitations soient adressées à:

- Luc Vézina pour sa nomination au poste de chef de la Division de la régie et de la protection des cultures, du Service de phytotechnie de Québec, DRD.
- à Claude Ritchot qui s'est mérité le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique pour son implication et ses réalisations dans la recherche et le transfert de ses fruits au monde agricole.
- à Léon Tartier et Alain Devaux pour leur dévouement à la SPPQ

Il ne faut pas oublier non plus nos membres qui ont quitté ce monde durant la dernière année et d'adresser nos sincères condoléances aux membres de la famille de Paul Morissette et de la famille d'André Doyle.

16. Comité des nominations: le comité formé de A. Mailloux, prés., Michèle Roy et D. Cloutier présente:

A la présidence de la Société:	Michel Lacroix
A la vice-présidence :	Richard Bélanger
A la direction :	Dominique Le Quéré
	Gaston Laflamme
	Glen Letendre

17. Le nouveau président, M. Lacroix, clôture la réunion à 17:45 heures.

Léon-M. Tartier, secrétaire

St-Hyacinthe, le 21 août 1991.

ANNEXE A

Rapport du Président 1990-1991

Cher(e)s collègues,

Cette année, le travail de votre Conseil d'administration a été moins spectaculaire que les années précédentes mais n'en a pas moins obtenu des résultats positifs. L'ouverture de la SPPQ vers le public devient de plus en plus importante. Le colloque sur "la Phytprotection" des participants non-membres montre très bien l'importance que la SPPQ peut avoir au niveau de la familiarisation avec de nouvelles technologies agricoles.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a tenu quatre réunions régulières et une réunion spéciale.

Les réunions régulières portaient sur les questions relatives à l'administration, au fonctionnement de la société, aux finances, aux programmes de subventions du gouvernement et au rôle des étudiants avec leur représentation au sein du CA. La réunion spéciale a eu comme objectif de nommer un nouveau rédacteur en chef du journal Phytprotection.

Phytprotection

Guy Boivin terminait son mandat de rédacteur en chef à la fin d'octobre 1990. Son dynamisme et celui de son équipe de rédaction ont permis que Phytprotection soit considéré un excellent journal jouissant d'une renommée internationale très importante. Cette haute considération du journal se reflète dans le fait que nous ayons obtenu cette année une subvention du FCAR pour une durée de 3 ans.

Nous remercions très chaleureusement Guy Boivin d'avoir servi trois ans comme rédacteur en chef avec beaucoup d'enthousiasme et d'efficacité.

Anne Légère, d'Agriculture Canada, est depuis octobre 90, la nouvelle rédactrice. Nous la remercions d'avoir accepté cette tâche difficile et nous lui souhaitons bonne chance.

Echos phytosanitaires

Notre bulletin, grâce à son rédacteur, continue d'être une source d'informations indispensables pour la vie de la société. Félicitations à Guy Bélair.

Les finances de la société

La décision qui a suscité le plus de discussion durant les réunions régulières a été la proposition d'augmenter les cotisations des membres de 20\$ à 30\$. Etant donné l'état de nos finances, cette décision semblait nécessaire et j'espère qu'il y aura unanimité pour l'entériner. La séparation des finances de la revue et de la Société devait, avec cette augmentation, permettre d'assainir notre budget. Nous espérons également obtenir, avec cette augmentation, la possibilité de pouvoir créer une bourse pour un étudiant. Nous avons obtenu du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, une subvention de 1500\$ pour l'année 1990-1991. Bien que demandé pour toutes les activités de la Société, cette subvention a été destinée exclusivement au journal. Encore pour 1991-92, nous avons fait une demande en soulignant la qualité et le succès de nos colloques annuels et nous espérons obtenir un montant plus élevé cette année.

Comités

Parmi les différents comités, le "Comité permanent de la nomenclature française des maladies des plantes" a été très actif. Le président de ce comité, Gilles Emond, présentera les résultats du travail accompli par son équipe et nous espérons que bientôt, nous pourrons tous en profiter.

Etudiants

Odile Carisse a défini le rôle du directeur étudiant au sein du Conseil d'administration. Les efforts d'intégration des étudiants à la Société vont s'intensifier. En effet, nous avons décidé de ne pas proposer d'augmentation de cotisation pour les étudiants.

Assurance

Le CA a décidé que les comités organisateurs des réunions annuelles peuvent prendre une assurance responsabilité pour la tenue de réunions. C'est une protection négligeable contre tout accident qui pourrait se produire.

Nous avons eu des discussions enrichissantes et stimulantes au CA et il m'a fait plaisir de le présider. J'aimerais remercier tous les membres pour leur collaboration et leur dévouement et spécialement Michèle Roy, Michel Caron, Denis Cloutier et Alexandre Mailloux dont le mandat est maintenant terminé. Il serait aussi important de souligner l'apport précieux d'Alain Devaux et de Léon Tartier pour le bon fonctionnement de la Société.

Peterjürgen Neumann

• • •

ANNEXE 2

RAPPORT DU TRESORIER

**BILAN
AU 31 DECEMBRE 1990**

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC

	1990	1989
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	8 717	11 142
Dépôt à terme	15 000	16 000
Comptes à recevoir	4 778	1 891
Frais payés d'avance	500	218
	-----	-----
	28 995	29 251
 PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	4 347	4 838
Abonnements perçus d'avance	2 076	630
	-----	-----
	6 423	5 468
 Surplus	 22 572	 23 783
	-----	-----
	28 995	29 251

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

...

**SURPLUS
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1990**

	1990	1989
Solde au début	23 783	17 047
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)		
Autres activités	(2 049)	(1 084)
Revue "Phytoprotection"	838	7 820
	-----	-----
Solde à la fin	22 572	23 783

RESULTATS - AUTRES ACTIVITES
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1990

	1990	1989
REVENUS		
Cotisations	719	2 008
Assemblée annuelle	12 348	3 071
	-----	-----
	13 067	5 079
DEPENSES		
Frais de l'assemblée annuelle	12 054	3 793
Papeterie et imprimés	850	197
Timbres	1 009	1 030
Photocopies	414	583
Frais d'administration	283	37
Frais de secrétariat	64	120
Intérêts et frais bancaires	60	43
Honoraires professionnels	382	360
	-----	-----
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS	15 116	6 163
	2 049	1 084

...

RESULTATS - REVUE 'PHYTOPROTECTION'
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1990

	1990	1989
REVENUS		
Charges aux auteurs	6 807	7 374
Subventions (note 3)	10 000	14 500
Abonnements	7 569	6 838
Publication de résumés	940	460
Intérêts	1 709	1 248
Autres	480	46
	-----	-----
	27 505	30 466
DEPENSES		
Imprimerie et photocomposition	19 244	15 011
Salaires et charges sociales	5 662	5 152
Papeterie et imprimés	162	137
Timbres	100	163
Frais de déplacements	399	1 109
Intérêts et frais bancaires	86	102
Divers	121	132
Honoraires professionnels	893	840
	-----	-----
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	26 677	22 646
	838	7 820

ANNEXE 3

RAPPORT DE LA REDACTRICE-EN-CHEF

Le volume 71 de la revue *Phytoprotection*, publié en 1990, contenait 150 pages réparties en 3 numéros. Les 18 articles publiés étaient répartis de la façon suivante:

- 1 article de synthèse
- 13 articles scientifiques
- 4 notes scientifiques ainsi que
- les résumés de la 82e Assemblée annuelle de la Société

Il y a eu, au cours de l'année 1990, une baisse notable du nombre de manuscrits soumis à la revue, soit 35% de moins qu'en 1989. Quarante-sept pourcent (47%) de ces manuscrits provenaient du Québec, 35% des autres provinces du Canada et 18% de l'étranger. La moitié des manuscrits soumis étaient rédigés en français.

La fin de l'année 1990 a été marquée par le départ du rédacteur-en-chef, le Dr Guy Boivin, qui pendant les cinq dernières années avait assumé la direction de la revue. Le Dr Boivin a accompli un travail extraordinaire tout au cours de son mandat en maintenant de très hauts standards de qualité et en assurant à la revue une excellente santé financière. Par ses efforts soutenus, le Dr Boivin a su assurer la croissance et le rayonnement de la revue. Au nom du Comité de rédaction et de tous les membres de la Société, je voudrais lui témoigner ici notre plus vive reconnaissance. En décembre 1990, le Dr Anne Légère était nommée en remplacement du Dr Boivin, au poste de rédactrice-en-chef.

Toujours grâce aux efforts du rédacteur précédent et de son prédécesseur, le Dr Claude Richard, la revue a bénéficié encore cette année de subventions du CRSNG, du FCAR et d'une subvention provenant du Fonds discrétionnaire du ministre (MAPAQ). Le renouvellement de certaines de ces subventions a été assorti de recommandations ayant trait à la composition du Comité de rédaction, à l'équilibre entre les langues de publication et à la présentation matérielle de la revue. Le Comité de rédaction s'efforcera donc de mettre en oeuvre différentes stratégies afin de satisfaire aux exigences des organismes subventionnaires.

Enfin, je voudrais vous rappeler, en terminant, que *Phytoprotection*, c'est d'abord et avant tout **votre revue** et qu'elle a toujours besoin de **vos manuscrits** pour survivre. Aussi, n'hésitez pas, lors de congrès ou de conférences, à faire connaître la revue auprès de vos collègues. Grâce à des comités de rédaction dynamiques, la revue a atteint un très haut niveau de qualité. Il incombe maintenant à chacun d'entre nous de la faire connaître et de lui assurer le rayonnement national et international qu'elle mérite.

Anne Légère
Rédactrice
Phytoprotection

...

ANNEXE 4

COMITE AD HOC SUR LE GLOSSAIRE DE TERMES UTILISES EN PHYTOPROTECTION

Rapport présenté à l'Assemblée générale
de la Société de protection des plantes du Québec
Saint-Hyacinthe
Le 6 juin 1991

A la dernière Assemblée générale, nous vous indiquions que le Comité, par l'intermédiaire de la SPPQ, avait présenté une demande de subvention pour définir les termes du glossaire dans le cadre du programme de soutien aux activités de développement de la culture scientifique et technique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science.

Malheureusement, au cours du mois d'avril 91, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science nous avisait que notre demande avait été refusée. Selon le jury, notre projet ne répondait que partiellement aux objectifs du programme.

Monsieur Donald Guay avait été retenu comme responsable de la définition des termes dans la demande de subvention. Lorsque nous lui avons annoncé que le projet avait été refusé, monsieur Guay nous a signifié qu'il serait quand même très intéressé à définir les termes retenus pour une éventuelle publication. Le Comité a accepté l'offre de monsieur Guay afin d'aller de l'avant avec le glossaire. Donc, pour l'année à venir, le Comité s'attardera avec la participation de monsieur Guay à définir dans un premier temps les termes jugés capitaux.

Etant dans l'attente d'une réponse du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science en ce qui a trait à la subvention, le Comité s'est réuni une seule fois au cours de l'année.

Richard Desrosiers
Responsable du Comité
1991/05/27

...

Nouvelles du Réseau d'avertissements phytosanitaires

Afin de répondre aux besoins exprimés par les producteurs et les conseillers agricoles, deux nouveaux réseaux ont été mis sur pied, à titre d'essai, par le Réseau d'avertissements phytosanitaires, en 1991. Le premier, opéré en collaboration avec l'Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale (IQDHO) et le Jardin Botanique de Montréal, s'adresse aux producteurs de plantes ornementales en pépinières; ce réseau à jusqu'ici à son actif 20 bulletins d'information et 2 avertissements phytosanitaires. Le second porte sur les arbres de Noël et est opéré en collaboration avec l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec. Chacun de ces réseaux est alimenté par un groupe de travail en protection des cultures.

Grâce au projet de stratégie phytosanitaire du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le secrétariat du RAP s'est également enrichi de quatre personnes occasionnelles au cours des derniers mois. Un spécialiste en protection des cultures (Mohamed Aber) verra à standardiser l'acquisition des données biologiques servant au Réseau et à rééditer le Manuel de l'observateur. M. René Audet a été engagé pour sa part à titre de bioclimatologiste pour améliorer la régionalisation des informations transmises aux producteurs; dans le cadre de son travail, celui-ci aura à définir des zones de prévision et de risque pour les principales cultures et ennemis couverts par le RAP et à évaluer le potentiel de la géomatique dans ce domaine. Un agent d'information (Michel Carignan) et un technicien en informatique (Long Le Duy) viennent compléter cette équipe. Le premier a pour mandat de revoir le contenu, la présentation et la diffusion des communiqués du Réseau. Le second agira comme personne-ressource dans le cadre d'un projet d'automatisation du processus d'acquisition, de stockage et de dissémination des données météorologiques et biologiques.

Deux autres spécialistes en protection des cultures se sont jointes, à titre d'occasionnelles, à l'équipe du RAP à Saint-Hyacinthe; l'une (Josée Boisclair) agira comme assistante-avertisseur du réseau légumes et l'autre (Lorraine Savoie) aura pour mandat d'analyser les données biologiques recueillies depuis 15 ans dans le cadre du réseau pommier.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à toutes ces personnes.

Michel Letendre, coordonnateur
Réseau d'avertissements phytosanitaires

...

CURIOSITES SCIENTIFIQUES

MICROCLIMATS POUR BLEUETS FRAGILES

Parfaits pour ceux qui aiment les cueillir eux-mêmes, les bleuets en corymbe résistent mal aux hivers du Québec mais peuvent quand même prospérer s'ils sont cultivés dans un microclimat qui leur convient. Les spécialistes de la Station de Recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu ont identifié les variétés les plus prometteuses pour la culture au Québec. Ils recommandent cependant aux producteurs intéressés de déterminer l'emplacement propice par la présence de plantes de même rusticité.

PERSONNE-RESSOURCE:

Michel Lareau, Station de Recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec). (514) 346-4494

...

Prochain numéro

J'invite tous ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour le prochain numéro à le faire dès maintenant.

Date limite pour le numéro 44: 31 mars 1992

Faire parvenir au responsable: Guy Bélaïr, Station de Recherches, Agriculture Canada, C.P. 457, St-Jean-sur-Richelieu, (Qué.) J3B 6Z8. Tél.: (514) 346-4494.

...

Demande d'adhésion à la S.P.P.Q.

Toute personne s'intéressant aux buts et intérêts de la Société peut devenir membre de la Société. Ces buts sont l'étude des ennemis des plantes et les moyens de les combattre. Les candidatures sont proposées et acceptées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de la Société.

Cotisation annuelle (1) membre régulier 20\$ (2) étudiant 15\$ (inclus la revue "Phytoprotection " et le Bulletin de nouvelles "Echos Phytosanitaires").

Je désire devenir membre de la Société de Protection des Plantes du Québec.

Nom: _____

Adresse: _____

Fonction: _____

Signature du postulant: _____

Candidature appuyée par deux membres réguliers:

Nom: _____

Nom: _____

Je certifie que cette personne est inscrite à temps plein dans notre institution d'enseignement:

Retourner ce formulaire avec votre remise au nom de la S.P.P.Q. à:

Léon M. Tartier, secrétaire
Station de Recherches M.A.P.A.Q.
C.P. 480
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7B8